

CONSEIL MUNICIPAL

## Source de la Raisetete Modernisation des équipements



Un nouveau système de protection contre les coups de bélier a été mis en service à la station de la Raisetete. Cette installation remplace des équipements qui avaient près de 50 ans.

Lors de l'arrêt des pompes, cet amortisseur évite des ruptures de conduite qui sont soumises à de très fortes pressions de plus de 18 bars.

Ces travaux entrent dans le cadre du projet de modernisation des conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier, accepté par le Corps électoral imérien en juin 2021.

## Augmentation inévitable du prix du gaz

**Les consommateurs de gaz naturel n'échapperont pas à une hausse du prix en 2022. Des facteurs externes à la Municipalité en sont la cause.**

La hausse des prix de l'énergie en Europe et en Suisse durant l'année 2021 a été largement commentée dans les médias. La situation météorologique et géopolitique en Europe de l'Est ainsi que la hausse généralisée des taxes CO<sub>2</sub> induisent des fluctuations de prix inédites par leur ampleur. Bien que leurs effets sur les prix aient déjà eu lieu durant le dernier semestre 2021, les Services techniques de Saint-Imier ont décidé de couvrir le surcoût de 286'000 francs enregistré l'an passé en mettant à contribution le fonds de lissage du gaz.

Une telle pratique n'est plus possible en 2022, ce qui rend inévitable la hausse de l'ensemble des tarifs. En effet, le prix d'achat du gaz pour la commune de Saint-Imier a subi une augmentation globale de 3.92 ct/kWh ou 77% par rapport au prix 2021, une hausse de la taxe CO<sub>2</sub> fédérale venant de surcroît s'ajouter à celle de la molécule de méthane.

Au final, il a fallu répercuter cette progression sur l'ensemble des tarifs. Ceux-ci connaissent ainsi un renchérissement compris entre 40 et 60 % suivant le segment tarifaire.

Il va s'en dire que les Services techniques continueront de suivre l'évolution des prix du gaz et veilleront à répercuter les éventuelles baisses.